



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies

N° d'entreprise : 0680.919.907

Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com) Site internet : [www.fewassm.be](http://www.fewassm.be)

## COMMISSION ETHIQUE ET CLINIQUE

### Procès-verbal de la réunion de la Commission Ethique et Clinique du 26 avril 2021

**Présents :** Emel BERGSOJ (coordinatrice FéWaSSM) - Xavier MULKENS (SSM Charleroi) - Lara NILS (SSM Libramont) – Anne-Françoise LISON (SSM ALFA – Liège) - Géraldine de GHELLINCK (SSM Le Dièse) - Dominique DAMS (SSM Charleroi)

**Invité :** Renaud LAGUESSE (Responsable de Projet CRESAM) – Aline Kaisin (Responsable de Projet CRESAM)

**Excusés :** Gwenaëlle LEFEBVRE (SSM Tournai)- Véronique VINCART (SSM Namur et Tamines) - Hélène LECLEF (SSM Hainaut) - - Kyung-Nan JAUMIN (SSM Arlon)- Marc MALEMPRE (SSM Huy)- Annick BODSON (SSM Tamines) et Anne Leclair (SSM Jodoigne)

#### 1. Approbation du PV du 25 mars 2021

Reportée à notre prochaine réunion le 25 mai 2021. Les remarques de ce jour seront prises en compte et modifiées.

Rappel des dates de réunion :

- 25 mai 2021 de 9h30 – 12h
- 24 juin 2021 de 9h30 – 12h

Pour les dates à partir de septembre, nous attendons les nouveaux mandats après les élections de l'AG qui se tiendra le 15 juin 2021. → *ce qui entre-temps a changé : il nous est demandé de fixer les dates à l'avance afin d'éviter l'interruption des réunions et garantir une continuité. Ce sera à l'ODJ de la prochaine réunion.*

#### 2. L'actualité de la collaboration avec le Crésam

- Présentation de Aline Kaisin : responsable de projet au Crésam depuis 1<sup>er</sup> avril

Assistante sociale : a travaillé sur Bruxelles, Namur

Fonction : Responsable de Projet, soutien et appui aux SSM, question des évaluations, projet concernant les directions administratives et un projet sur les modalités d'Accueil. Fonction en construction, en appui sur ce qui existe déjà au Crésam.

Reprendre la question des évaluations d'où l'importance de l'analyse des RASH et l'apport clinique qui se fait à la CEC.

- En ce qui concerne la réception des rapports d'activités :

Emel a posé la question des RASH lors de ses rencontres « de visu » avec les membres du Conseil d'Administration : certains l'ont envoyé, certains l'ont perdu de vue et d'autres soulignent que les données de 2019 ne sont pas « correctes et représentatives ». Il est demandé s'il est possible d'envoyer RASH 2018 ? Le Crésam a répondu : pour l'analyse des données et pour une analyse scientifique, il faut se baser sur la même année pour tous les services. Lors de sa rencontre avec les Provinces, Emel demandera s'il est possible d'avoir le RASH 2018 et 2019. Cela permettra au Crésam de comparer les deux années. Une fois qu'elle aura une réponse, elle repartira du mail envoyé à l'origine pour insister sur l'importance d'envoyer les RASH. Il est précisé qu'il est plus intéressant d'avoir des données afin de mettre justement en lumière les différences, les incohérences et travailler dessus que de ne rien avoir du tout. Emel va poser la question à Marie du Crésam pour voir à quel moment il est le plus opportun de relancer les SSM avec une deadline. A suivre, ...

- Difficultés d'encodage :

Il est souligné la difficulté d'harmonisation de l'encodage. Un GT-Harmonisation Encodage va être lancé. La première réunion est prévue pour le 3 mai 2021. Dans un premier temps, un groupe restreint a été formé afin de construire les modalités de travail. Dans un deuxième temps, ce groupe sera ouvert à l'ensemble des travailleurs intéressés par cette question.

Il est rappelé qu'un « Manuel d'utilisation » existe et qu'au sein d'une même équipe, sa compréhension n'est pas la même. D'autant plus, que les pratiques et l'utilisation de ce manuel ont beaucoup évolué. Il y a lieu d'avoir des clarifications pour avoir des données et avoir du poids face aux différentes instances.

L'encodage est complexe et il y a une compréhension subjective de certains encodages. Exemple : Encodage Famille.

L'important est d'avoir une vision globale des encodages et d'utiliser la même terminologie quel que soit le logiciel utilisé. Une clarification est importante car une fois qu'on parle le même langage, on pourra avoir des données solides à présenter.

L'idée est d'aller vers les politiques pour les interpeller par rapport à ces logiciels et les encodages.

Réunion organisée par Bruxelles autour de la question des logiciels : le GT va vers les politiques pour le développement éventuel d'un logiciel inter sectoriel/ inter régional ? Financement possible du gouvernement et judicieuse? Ce qui coûte c'est la maintenance, c'est les mises à

jour et les adaptations par rapport aux exigences de l'Avi...Financement par les services est impossible.

Un logiciel intersectoriel est intéressant afin de diminuer les différences.

Conclusion par rapport au RASH :

- Il n'est pas nécessaire d'attendre une harmonisation pour pouvoir déjà récolter les RASH
- Il n'est pas nécessaire d'attendre le RASH de 2020
- Si nous attendons, il ne sera alors jamais le bon moment pour récolter
- Cela permettrait justement de montrer les disparités et le renvoyer aux SSM afin de les travailler
- Ce sera certes frustrant car ne représente pas tout à fait la réalité complète mais c'est un reflet d'activité et permet d'objectiver les problèmes que l'on rencontre
- Montrer (et répondre à la demande) au gouvernement des données et des chiffres pour améliorer notre travail

Sans doute pourrions-nous revenir, également, plus tard, sur cet autre volet concernant l'encodage des données et des prestations, qui comporte un aspect plus éthique et clinique, et qui concerne, d'une part, le traitement des données à caractère personnel (UE) et d'autre part, notre déontologie vis à vis du Secret professionnel.

### 3. Journée de Réflexion

Retour du CA : il y a une volonté de poursuivre ces journées de réflexion qui se déroule le 2 ième mardi du mois de décembre. Le CA demande que cette journée soit organisée au sein de la CEC avec Emel. Emel sera le fil conducteur pour l'organisation générale mais le contenu de la journée se fera avec la CEC. Emel sera également le relai vers le CA afin d'approuver les suggestions venant de la CEC.

Pour les deux dernières réunions, il faudrait déjà donner quelques idées de thèmes et de contenus pour cette journée. Garder en tête que pour avoir des intervenants il faudra s'y prendre avant les vacances d'été. Emel se chargera de solliciter la CEC rapidement et d'envoyer les documents de la dernière journée de réflexion.

Le Crésam attire également notre attention sur la deadline : décembre c'est demain :

- A partir de quand on rédige un document sur la synthèse/états de lieux sur les réflexions et échanges par rapport aux pratiques évaluatives de nos services ?
- Il est important de rédiger avec un vocabulaire accessible à tous et entadable par tous. Etre attentif à la lisibilité pour tous.
- Le Crésam propose d'être présent pour la méthodologie et pour la relecture de cette synthèse. Il faudrait d'abord passer par le CA pour la synthèse des PV et ensuite par le Crésam pour la méthodologie.
- Il faut mettre en avant qu'il existe déjà des pratiques évaluatives.

- Emel se propose pour reprendre tous les PV et commencer cette synthèse. Elle espère pouvoir le faire pour le mois de juin.
- 

#### 4. Lieu de stockage pour les articles/doc/etc.

« Nous souhaiterions disposer d'un endroit de stockage par rapport aux textes de référence sur lesquels nous nous basons de façon transversale. L'objectif serait que chaque membre de la commission ait accès à ce portefeuille de documents » : le CA et les membres du GT-Site Web confirment qu'une place sur le Site Web est tout à fait possible.

Trois espaces possibles :

- Onglet Connexions – Commission Ethique et Clinique
- Onglet Activités – Commission Ethique et Clinique
- Onglet Documentation

En CEC, nous distinguerons pour chaque document ce qui est accessible aux membres CEC, ce qui est accessible à tous les membres, et au public.

Alimenter le Site se fera à l'aide de la CEC et des autres Commissions.

Lara fera un relevé des documents à télécharger sur le Site Web.

A ce propos, Lara et Anne-Françoise ont participé à un séminaire de l'Unité : « Evaluation » d'ESPRIst-Ulège :

« Evaluation dans le secteur du social et de la santé, enjeux épistémologiques et éthiques : échanges avec des professionnels de l'évaluation ».

Le rapport des compte-rendu des interventions nous a été envoyé récemment. Nous joindrons ce document au portefeuille de lecture.

#### 5. Audition au Parlement de Wallonie

Le CA remercie la CEC d'avoir apporté son aide et sa contribution à la préparation de l'audition au Parlement. C'est de cette manière qu'il espère collaborer à l'avenir.

Le PowerPoint sera envoyé et sera disponible aux membres. Pour rappel, l'audition est publique. Emel n'interviendra pas mais assistera à l'audition afin d'en faire un retour.

**Seront présents à l'Audition :**

- **Christie Morreale** : PS. Elle est Vice-présidente du gouvernement wallon et ministre de l'Emploi, de l'Action sociale, de la Santé et de l'Égalité des Chances depuis le 13 septembre 2019.
- **Dimitri Legasse** : PS. Député wallon et de la communauté française. « Président » de l'audition
- **Mathilde Van Dorpe** : cdH. Députée wallonne, députée Fédé Wallonie-Bxl
- **Mourad Sahli** : PS. Député wallon
- **Sabine Roberty** : PS. Députée wallonne

- **Alda Greoli** : cdH. Députée wallonne, députée du Parlement de la communauté française.
- **Laure Lakane** : PTB. Sénatrice communautaire de la Communauté Française et siège au Sénat.
- **Laurent Heyvaert** : Ecolo. Parlementaire.
- **Diana Nikolic** : MR. Députée au parlement wallon et au parlement de la Communauté française

### **Seront auditionnés :**

- Madame van Leuven, psychiatre au Centre psychiatrique Saint-Bernard à Manage.
  - Madame Lambert et Monsieur Minotte, co-Directeurs du Centre de Référence en Santé Mentale (CRéSaM) ;
  - Monsieur Thirion et Madame Ringlet, Administrateur délégué et Directrice thérapeutique du centre de prévention du suicide et d'accompagnement "Un pass dans l'impasse" ;
  - Monsieur Van Tichelen et Madame Meunier, Président et Administratrice de la Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale (FeWaSSM) ;
  - Monsieur Lorant, professeur à l'Institut de recherche santé et société de l'UCLouvain ;
- Rapporteur : Monsieur Heyvaert

La commission trouve intéressant que le Pr. Lorant y participe car il est venu à la CEC au moment du travail autour du décret SSM (voir PV précédent sur l'Historique des pratiques) : moment d'échanges sur les points forts et les fragilités, du travail en réseau, en Santé Mentale, au sens large, et aussi, plus particulièrement, avec des SSM. Bien que la conception présentée soit plus proche de la psychiatrie/la recherche, et parfois, un peu plus éloigné de la réalité des pratiques en SSM, comme par exemple nos missions d'accueil généraliste, il pourrait apporter un autre angle de vue (de réponses) à l'audition, comme notamment, ce qu'il nous avait présenté, à propos du risque plus élevé de passage à l'acte après une hospitalisation..

### ***Pour le prochain décret, quelques questions à garder en tête :***

- Les hôpitaux font souvent appel au SSM à la sortie de l'hôpital. C'est alors une autre mission ?
- Augmenter les moyens
- Comment continuer à faire de la prévention et s'ouvrir au tout venant ? Ou encore limiter les champs d'action ? Préciser ce que les SSM ne font pas !

### **6. Poursuite des réflexions et témoignages concernant :**

- **Nos pratiques évaluatives en SSM**
- **Les nouvelles pratiques issues de la crise sanitaire.**

## Les nouvelles pratiques issues de la crise sanitaire

- Téléconsultation : le SSM reste avec beaucoup de questions autour du secret professionnel et la confidentialité.
- Dans quelle position on met les personnes en téléconsultation ?
- Exemple d'une jeune et le psychodrame avec les adolescents (Zoom) :
- Comment trouver et Créer un lien ?
- Comment garantir une place chez soi et parler en toute liberté ?
- Quel discours tenir auprès du groupe
- Positionnement particulier tant pour les jeunes que les professionnels. Cela permet certaines choses et qu'est-ce que cela ne permet pas ?
  - Groupe de 5-6 adolescents : cela demande du temps, de l'élaboration tant au plan économique (financier) que sur le plan structurel (où et comment les recevoir)
  - Certains collègues savent travailler en téléconsultation, d'autres pas : qu'en fait-on ?
  - Le travail est fait avec des personnes précarisées : elles n'ont ni PC ni internet
  - Difficile en tant qu'Assistants Sociaux de remplir le rôle de « médiateur », d'intermédiaire auprès d'autres services et pour donner des informations
  - On s'invite chez eux : certains sont d'accord, le travailleur est face aux crises, les personnes font autre chose en même temps
  - Se pose la question de qui entend quoi, qui est présent, qui ou que nous voyons nous pas ?
  - Dans certains services, le travail en binôme est interdit, le travail avec les familles est interdit alors que dans d'autres services, c'est possible. Que fait-on avec ces différences dans l'interprétation des mesures à prendre ?
  - Il faut tenir les personnes à bout de bras. Certains sont revendicateurs, les intervenants se sentent impuissants
  - Comment élaborer les conditions et la réalité du travail
  - Exemple d'une dame plus âgée : Comment accueillir une plainte au sujet des conditions d'accueil tout en ayant le contexte de l'équipe ?
  - Il n'y a plus les rituels qui font partis de la vie institutionnelle, de la vie du groupe du travailleur
  - Plus de place pour les suivis Psy
  - Pour la réorientation, tout est bouché et c'est très compliqué étant donné que tout est saturé. Comment accompagner dans cette réorientation ?
  - Comment assurer la continuité des soins ?
  - Comment en parler avec les personnes reçues ?
  - Comment garantir l'accessibilité ?
  - Comment garantir la réflexion ? Comment faire face à la détresse de la population, de leur fragilité (effondrement, repli sur soi, revendications)
  - Quelle est notre position en tant que professionnel ? Nous sommes aussi à distance, toutes les réflexions se font à distance
  - Comment définir les rituels ? Impression de mal travailler et tout le monde fait comme il peut avec les moyens du bord
  - Le sentiment de partager est là mais psychiquement non présent. On ne fait pas corps alors que la présence des corps participe au travail
  - Ce contexte nous renvoie à des questions très spécifiques
  - Suite aux mesures imposées par la crise, le sentiment de solitude est amplifié surtout pour les patients vivants seuls de par la perte de divers liens sociaux : plus d'activités de groupe, plus d'ateliers divers, fonctionnement en service réduit des clubs thérapeutiques, pas de contacts avec la famille pour certains, etc ...

Donc, certains perdent pied et demandent davantage de temps à leurs intervenants, ce qui n'est pas toujours possible pour ceux-ci.

- Certains hôpitaux de jour fonctionnent en service réduit : difficultés dans la continuité des soins.
- Dès que possible, certaines équipes organiseront une ½ journée de réflexion dans laquelle ils parleront de l'incidence du COVID sur les pratiques et sur les personnes et travailleurs.
- Demande d'établissement pénitentiaire de faire des entretiens par visioconférence avec les détenus. Cela pose la question de la confidentialité. Quelles sont les bénéfices pour les détenus ?

Comment on s'adapte :

- Possibilité d'utiliser d'autres outils, d'être créatifs dans la manière de travailler :
- Métacommunication sur ce qu'on vit. Il y a les revendications et aussi de leur côté de la « compassion ». Nous sommes touchés aussi et en même temps nous n'avons jamais été aussi proche, dans la difficulté, avec les personnes que nous recevons. Nous sommes tous vulnérables, nous sommes vécus comme moins « intouchables »
- L'humour : « *L'eau bénie* » en parlant du gel hydroalcoolique. Exemple d'une personne qui tend ses mains pour recevoir le gel comme il pourrait recevoir l'hostie. « *Prenez soin de vous* » : venant des usagers qui a une autre connotation qu'habituellement
- Redéfinir le cadre/ le confort du thérapeute et celui de l'utilisateur, en présentiel mais aussi en téléconsultation. Ne pas se noyer dans le « hors cadre »
- Importance d'échanger et de se soutenir entre collègues même par visioconférence, trouver comment partager ensemble. L'entre-aide est présente entre nous. Il y a du lien même hors cadre institutionnel
- Important également de penser le « Après Covid » : reprendre à travailler ensemble, à se revoir, à nouveau poser son cadre de travail
- L'évaluation est là pour cela aussi : parcours ? où on en est ?
- Se réinventer, être créatif, ouvrir les champs des possibles
- Comment entendre le mécontentement de nos usagers....

#### **Pour la prochaine réunion du jeudi 24 juin 2021**

- Lire le PV précédent
- Lara : envoyer les articles/documents afin d'alimenter le site Web
- Réfléchir sur la journée de réflexion : Emel envoyer les docs de la journée de réflexion 2019
- Envoyer PowerPoint de l'audition au Parlement

Merci à toutes et à tous pour votre participation